

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	21

*Date de la convocation***Vendredi 16 Janvier 2026***Date d'affichage de la délibération***Adoptée à l'unanimité****Séance du 29 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six le jeudi vingt-neuf janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Jocelyn SAPOTILLE, le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT, adjoints au maire.

M. Yvon COMBES ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; M. Patrick AJAS ; conseillers municipaux.

Représentés : M. Jean-Louis SAINILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET
Mme Francia ROSAMONT par M. Patrick AJAS

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Anny GENIPA ; Mme Sylviane FONDS ; M. Christian CITADELLE Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2026/01/06**VILLAGE D'INFORMATIONS : « JE RENTRE DANS LA VIE ACTIVE, QUE FAIRE ? » 3^{EME} EDITION**

L'entrée dans la vie active constitue une étape déterminante, souvent synonyme d'autonomie, notamment en matière de démarches administratives et d'accès aux droits.

Logement, santé, emploi, fiscalité, aides financières ou encore gestion du budget : de nombreux jeunes et adultes demeurent insuffisamment informés des dispositifs existants et des interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans ces démarches.

Afin de répondre à ces besoins, la Ville de Lamentin a mis en place un Village d'informations intitulé « *Je rentre dans la vie active, que faire ?* », ouvert à tous les publics et particulièrement destiné aux jeunes. La 2^e édition, organisée le vendredi 4 avril 2025 sur le parking de la médiathèque Ernest J. Pépin, a rencontré un large succès, tant auprès du public que des partenaires mobilisés.

Au regard des retours positifs et de l'intérêt suscité, la commune souhaite organiser la 3^e édition de ce village d'informations qui se tiendra le vendredi 24 avril 2026 de 09h00 à 12h00 sur le parking de la médiathèque en partenariat avec le Lycée Bertène Juminer et la Maison Familiale Rurale (MFR).

À cette occasion, les partenaires suivants seront de nouveau sollicités :

- **Logement** : Action Logement, CLLAJ
- **Santé** : Sécurité sociale
- **Emploi et insertion** : France Travail, Mission Locale, Cap Emploi
- **Gestion budgétaire et financière** : IEDOM, Crédit Agricole
- **Fiscalité** : antenne des impôts de Lamentin
- **Aides et prestations sociales** : Centre Communal d'Action Sociale, Caisse d'Allocations Familiales
- **État civil et citoyenneté** : Police Municipale, Centre du Service National

À travers cette rencontre de proximité, la Ville de Lamentin souhaite permettre aux jeunes administrés de mieux connaître leurs droits, d'identifier les dispositifs adaptés à leur situation et d'obtenir des réponses concrètes à leurs démarches, dans un cadre accessible et convivial.

Le budget prévisionnel pour cette manifestation est le suivant :

DEPENSES			RECETTES	
NATURE	QUANTITE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Collation	Pour les partenaires 45 personnes	420 €	Commune de Lamentin	420 €
TOTALTLC		420 €		420 €

Le maire propose d'attribuer un montant de 420 € pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité d'apporter l'information aux administrés pour les accompagner dans les démarches administratives ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser la réalisation de la 3^{ème} édition de l'action Village d'informations : « Je rentre dans la vie active, que faire ? » conformément au budget prévisionnel ci-après :

DEPENSES			RECETTES	
NATURE	QUANTITE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Collation	Pour les partenaires 45 personnes	420 €	Commune de Lamentin	420 €
TOTALTLC		420 €		420 €

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente délibération

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE

